

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Aérez
au moins
10 min.
par jour



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Utilisez
correctement
votre cheminée :
ramonage, mode
de combustion = risque
maîtrisé, rendement
amélioré, fumées
diminuées



Faites vérifier
et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant l'hiver



Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

www.prevention-maison.fr

